

lingoda

Les Règles de la Promotion du Marathon





CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le Promoteur est "Lingoda GmbH" dont le siège social se situe à l'adresse suivante : Charlottenstraße 18, 10117 Berlin, Allemagne.
2. En saisissant cette promotion, le Participant indique qu'il est d'accord pour être lié à ces Conditions Générales.
3. Conformément à la section 4 ci-dessous, la décision du promoteur en ce qui concerne toutes les questions à traiter avec la promotion sera finale et aucune correspondance ne sera échangée.
4. La promotion et ces conditions générales seront gouvernées par la législation allemande et tout litige sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux d'Allemagne.
5. Cette promotion n'est en aucun cas sponsorisée, soutenue, administrée par Facebook, Twitter ou tout autre réseau social ni ne leur est associée. Le Participant fournit ses informations de paiement au Promoteur et à aucune autre partie. L'information fournie sera utilisée en combinaison avec ces conditions générales.
6. Le Promoteur se réserve également le droit d'annuler la promotion si les circonstances survenant en dehors de son contrôle pourraient potentiellement compromettre l'exécution de la promotion et la sécurité du Participant.
7. Le Promoteur n'est pas responsable de détails de prix inexacts fournis à un Participant par tout tiers lié à cette promotion.



8. Le Promoteur n'est pas responsable des informations incorrectes au sujet du Marathon partagées par tout tiers sur des moyens différents de ces Conditions Générales, comme des sites web ou des réseaux sociaux.

9. Le Participant convient du fait que seules ces Conditions Générales s'appliqueront au Marathon.

10. Seules les Conditions Générales mentionnées dans ce document sont applicables à la promotion du Marathon.

11. Dorénavant, chaque fois qu'il s'agit du "Marathon", cela fait référence à tous les Marathons du Promoteur, sauf indications contraires.

PARTICIPATION

12. La promotion est uniquement ouverte aux :

- Étudiants qui n'ont pas eu d'abonnement avec Lingoda au moins 30 jours avant l'inscription au Marathon.
- Anciens « coureurs Marathon » qui n'étaient pas qualifiés pour le remboursement

Si un Participant venait à contredire l'une des conditions mentionnées ci-dessus, le Promoteur se réserve le droit d'interdire au Participant l'accès à la promotion.

13. Le partage de compte n'est pas autorisé, et si plus d'une personne utilise le même compte Lingoda, elle ne sera pas admissible au remboursement.



INSCRIPTION

14. Lors de son inscription au Marathon, le Participant s'engage à payer un acompte non remboursable de **49€, 55\$, 3459P** pour réserver sa participation. Le 10 septembre 2019 (CEST), le Participant se verra automatiquement facturer le montant restant du premier mois du Marathon.

Cet acompte de **49€, 55\$, 3459P** n'est pas remboursable en cas d'annulation.

L'acompte de **49€, 55\$, 3459P** sera remboursé en gage de récompense pour avoir complété le Marathon avec succès.

15. Une seule inscription par candidat sera acceptée. Les multiples inscriptions pour un même candidat ne seront pas prises en compte.

16. Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour toute inscription infructueuse non reçue, quelle qu'en soit la raison.

17. En s'inscrivant au Marathon, le candidat accepte toutes les Conditions Générales comme souligné.

18. En s'inscrivant au Marathon, le Participant accepte de procéder aux trois paiements du Marathon pour les mois 1, mois 2 et mois 3.

19. En s'inscrivant au Marathon, la langue du Marathon et son type ne peuvent plus être modifiés.



DATES

20. Pour participer à la promotion, les Participants peuvent s'inscrire jusqu'au **9 septembre 2019 (inclus)**.

21. Le Marathon débute à la date suivante : **23 septembre 2019 (CET)**.

22. Les 3 paiements mensuels seront traités les jours suivants :

Acompte : lors de l'inscription

Montant restant du mois 1 : 10 septembre 2019

Mois 2 : 16 octobre 2019

Mois 3 : 15 novembre 2019

Veillez noter que tous les Participants ne seront pas facturés en même temps et que les échéances de facturation auront lieu à des moments différés au cours de ces journées.

Le Participant recevra les crédits de cours au plus tard 2 heures après que le paiement ait été effectué avec succès.

Tous les crédits sont disponibles pour réserver des cours à partir du jour suivant.

23. La définition d'un mois dans le Marathon est la suivante :

Mois 1 - du 23 septembre 2019 au 22 octobre 2019 inclus

Mois 2 - du 23 octobre 2019 au 21 novembre 2019 inclus



Mois 3 - du 22 novembre 2019 au 21 décembre 2019 inclus

24. Les crédits de cours seront disponibles avant le début du Marathon de manière à ce que le Participant ait le temps de réserver des cours à l'avance. Ceci pour s'assurer qu'il y ait des cours disponibles aux dates et horaires appropriés. Il est de la responsabilité du Participant de s'assurer qu'il réserve les cours aux dates correspondant au Marathon et non pas avant ni après.

Lingoda ne pourra pas être tenu responsable et ne remboursera aucun crédit de cours pour les cours réservés à des dates ou horaires erronés.

25. Le challenge prendra fin le 21 décembre 2019 pour le Participant, quelle que soit sa date de départ. Le 21 décembre 2019 est considéré comme le dernier jour du défi.

26. Le Participant convient du fait que la promotion pour le Marathon débouchera à la fin du Marathon sur un abonnement payant, dont le paiement sera facturé le 22 décembre 2019, à moins que celui-ci ne soit annulé avant la fin de la Promotion. Ce n'est pas le cas pour les étudiants inscrits au « Marathon d'Anglais des Affaires ».

ANNULATION DE PARTICIPATION

27. Le Participant a le droit de révoquer le contrat dans les 14 jours suivant son inscription sans avoir à donner de raison particulière. Le période de rétractation expire après 14 jours à partir du jour de la conclusion du contrat. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez informer Lingoda en remplissant le formulaire de contact ou par e-mail.

Pour se conformer au délai de rétractation, il suffit que le Participant entre en contact avec



le Promoteur concernant l'application de ce droit de rétractation avant la fin de la période de rétractation. Si le Participant se rétracte du contrat, le Promoteur remboursera tous les paiements reçus par le Participant, y compris les frais de distribution (à l'exception des frais supplémentaires résultant du choix d'un mode de distribution autre que le mode de distribution standard le moins cher que nous proposons), sans retard injustifié et dans tous les cas au plus tard 14 jours après votre demande de rétractation de ce contrat. Le Promoteur réalisera un tel remboursement en utilisant le même moyen de paiement utilisé lors de la transaction initiale, dans tous les cas, le participant n'encourra aucun frais supplémentaire suite à un tel remboursement. Veuillez noter que cela ne concerne pas les frais d'inscription réglés par acompte, car ceux-ci ne sont en aucun cas remboursables.

PAIEMENTS

28. Durant les 3 mois du Marathon, le montant fixe suivant sera facturé au Participant aux dates suivantes :

Acompte lors de l'inscription : 49 €, 55 \$, 3 459 ₣

Montant restant du mois 1 : 10 septembre 2019

Marathon complet (Anglais, Français & Espagnol) : 189 €, 209 \$, 13 339 ₣

Marathon complet (Allemand) : 249 €, 279 \$, 17 659 ₣

Marathon complet (Anglais des Affaires) : 249 €, 279 \$, 17 659 ₣

Semi-Marathon (Anglais, Français & Espagnol) : 69 €, 79 \$, 4 939 ₣

Semi-Marathon (Allemand) : 99 €, 109 \$, 6 999 ₣

Semi-Marathon (Anglais des Affaires) : 99 €, 109 \$, 6 999 ₣

Règles du Language Marathon 6



Mois 2 : 16 octobre 2019

Mois 3 : 15 novembre 2019 pour les montants fixes suivants :

Marathon complet (Anglais, Français & Espagnol) : 239 €, 269 \$, 16 799 ₣

Marathon complet (Allemand) : 299 €, 339 \$, 21 119 ₣

Marathon complet (Anglais des Affaires) : 299 €, 339 \$, 21 119 ₣

Semi-Marathon (Anglais, Français & Espagnol) : 119 €, 129 \$, 8 399 ₣

Semi-Marathon (Allemand) : 149 €, 169 \$, 10 519 ₣

Semi-Marathon (Anglais des Affaires) : 149 €, 169 \$, 10 519 ₣

Le participant convient de réaliser les trois paiements, que le Participant termine le Marathon ou non, peu importe les circonstances.

Les cours peuvent être réservés dès réception des crédits après le paiement, pour la période donnée suivant la date de début du Marathon.

29. Tous les paiements seront réalisés dans la même devise avec laquelle le Participant a payé l'acompte.

30. Les paiements pour le Marathon sont non remboursables. La garantie de remboursement de 7 jours ne s'applique pas à cette promotion.

31. Si le paiement est refusé à l'une ou plusieurs des dates mentionnées ci-dessus, nous suivons le protocole habituel suivant : essayer à nouveau les jours suivants. Le Participant recevra un e-mail et devra suivre les instructions indiquées pour s'assurer que le paiement soit effectué avec succès. Il est de la responsabilité du Participant de s'assurer que le paiement se soit déroulé



avec succès. Si Lingoda n'a pas reçu le paiement trois jours après les dates mentionnées ci-dessus, le Participant sera automatiquement disqualifié pour le remboursement du Marathon.

32. En cas de rétrofacturation, il est de la responsabilité du Participant d'annuler la rétrofacturation sous 48 heures. Le fait de ne pas le faire dans les 48 heures qui suivent aura pour conséquence la disqualification du Participant pour le remboursement.

33. Une fois que le Participant a terminé le Marathon, le Promoteur informera le Participant dans les 45 jours suivant la fin du Marathon de ses résultats et son admissibilité au remboursement. Le remboursement suivra, à la discrétion du Promoteur, au plus tard 3 mois après la fin de la promotion.

34. Le montant du remboursement dépend du défi sélectionné par le Participant :
remboursement intégral pour le Marathon complet et remboursement de la moitié en cas de semi-Marathon.

35. Le remboursement peut être effectué sous la forme d'un remboursement monétaire ou d'une valeur équivalente en crédits de cours. À la fin du Marathon, le Promoteur communiquera avec le Participant pour enregistrer la méthode de remboursement. Si le Participant ne se manifeste pas dans les 14 jours suivant la date de contact, aucun remboursement ne sera effectué.

ABONNEMENT APRÈS LE MARATHON

36. Le Participant convient du fait que la promotion débouchera à la fin du Marathon sur un abonnement mensuel payant à prix réduit. Le premier paiement sera facturé le 22 décembre 2019. Ce n'est pas le cas pour les étudiants inscrits au « Marathon d'Anglais des Affaires ».



37. Si le Participant ne souhaite pas bénéficier de cet abonnement mensuel, il est de sa responsabilité de l'annuler avant sa date de début, sinon il ne sera pas remboursable. L'abonnement peut être annulé durant le dernier mois (mois 3) du Marathon via le profil Lingoda du Participant. Il n'est pas possible d'annuler l'abonnement avant le dernier mois du Marathon.

38. Le Semi-Marathon débouchera sur un abonnement mensuel avec 10 cours en groupe/mois et le Marathon complet débouchera sur un abonnement mensuel avec 20 cours/mois. Pour cet abonnement, les conditions standards de Lingoda s'appliqueront. La garantie de remboursement de 7 jours ne s'applique toutefois pas pour cet abonnement.

Pack "Renforcement linguistique" après le Marathon complet - 20 cours par mois

Anglais, Français & Espagnol - 169 €, 189 \$, 11 400 ₣

Allemand - 189 €, 209 \$, 12 700 ₣

Pack "Renforcement linguistique" après le Semi-Marathon - 10 cours par mois

Anglais, Français & Espagnol - 99 €, 109 \$, 6 700 ₣

Allemand - 109 €, 119 \$, 7 300 ₣

L'abonnement continu au prix indiqué ci-dessus ne s'applique qu'aux participants du Marathon et ne dépend pas de leur éligibilité au remboursement. Une fois cet abonnement modifié ou annulé, la réduction ne pourra plus être restituée.

MARATHON

39. Il y a deux options pour le Language Marathon :



Option 1 : le Marathon complet (30 cours par mois)

Option 2 : le Semi-Marathon (15 cours par mois)

40. Le Participant convient du fait que seuls les cours de groupe contribuent au Marathon.

41. Le Participant doit participer à un nombre de cours en groupe donné pour une période spécifique chaque mois pour réussir (30 cours pour le Marathon complet et 15 cours pour le semi-marathon)

Mois 1 - du 23 septembre 2019 au 22 octobre 2019 inclus

Mois 2 - du 23 octobre 2019 au 21 novembre 2019 inclus

Mois 3 - du 22 novembre 2019 au 21 décembre 2019 inclus

Tous les cours réservés avant la première date du Marathon, le 23 septembre 2019, peut importe la raison, conduiront à une disqualification pour le remboursement.

42. Le Participant recevra le nombre de crédits pour lesquels il s'est inscrit, aux dates suivantes :

Mois 1 : 10 septembre 2019

Mois 2 : 16 octobre 2019

Mois 3 : 15 novembre 2019

Chaque cours auquel le Participant assistera utilisera 1 crédit.

Le défi dure trois mois et le paiement sera automatiquement facturé chaque mois.

(L'abonnement se renouvellera automatiquement pour ces trois mois).



REMBOURSEMENT

43.a) Conditions pour le remboursement dans le cas du Marathon complet :

Le Participant doit assister à 1 cours maximum par jour et doit compléter le cours du début à la fin (c'est-à-dire qu'il ne peut être en retard ni quitter le cours plus tôt).

Le Participant doit assister aux cours suivants :

30 cours durant le mois 1 - du 23 septembre 2019 au 22 octobre 2019 inclus

30 cours durant le mois 2 - du 23 octobre 2019 au 21 novembre 2019 inclus

30 cours durant le mois 3 - du 22 novembre 2019 au 21 décembre 2019 inclus

43.b) Conditions pour le remboursement dans le cas du Semi-Marathon :

Le Participant doit assister à 1 cours maximum par jour et doit compléter le cours du début à la fin (c'est-à-dire qu'il ne peut être en retard ni quitter le cours plus tôt).

Le Participant doit assister à 5 cours maximum par semaine. Pour cette promotion, une semaine est considérée commencer le lundi et se terminer le dimanche.

Le Participant doit assister aux cours suivants :

15 cours durant le mois 1 - du 23 septembre 2019 au 22 octobre 2019 inclus

15 cours durant le mois 2 - du 23 octobre 2019 au 21 novembre 2019 inclus

15 cours durant le mois 3 - du 22 novembre 2019 au 21 décembre 2019 inclus



44. Le Participant accepte de n'utiliser que les ensembles de crédits de cours originaux reçus à la suite des paiements du Marathon.

Aucun autre crédit de cours ne sera pris en compte pour se qualifier au remboursement du Marathon ou pour terminer le Marathon. Il n'est pas autorisé d'acheter des crédits additionnels sur la boutique, ni de les utiliser.

45. Le Participant s'engage à ne pas changer le fuseau horaire de son compte Lingoda pendant toute la durée de la promotion. Si le Participant doit voyager dans d'autres fuseaux horaires, ou s'il y a des changements de fuseaux horaires régionaux pendant la Promotion, il est de la responsabilité du Participant de réserver ses cours en conséquence. Le fuseau horaire au début du Marathon sera considéré comme le fuseau horaire par défaut du Participant pour toute la durée de la Promotion. Le Participant accepte qu'il est de sa propre responsabilité de déterminer le fuseau horaire correspondant avant la date de début du Marathon.

COURS

46. Le Participant accepte de réserver ses cours au moins 7 jours à l'avance de manière à s'assurer qu'un cours est disponible aux niveau, date et horaire désirés. Si le Participant ne réserve pas ses leçons au moins 7 jours à l'avance, Lingoda ne peut garantir qu'il y aura des cours disponibles aux moments désirés par le Participant.

47. Le Participant peut uniquement annuler des cours au moins 7 jours à l'avance. Le Participant convient du fait que s'il n'annule pas les cours au moins 7 jours à l'avance, le Promoteur ne remboursera ni ne reprogrammera les cours concernés et le Participant ne sera plus éligible au remboursement.

La date limite pour ce délai est de 7 jours à l'heure près, soit 168 heures, avant la date et l'heure de début d'un cours.



48. Le participant doit participer à l'intégralité du cours (60 minutes) afin que celui-ci soit comptabilisé comme complété pour le Marathon. Le Participant doit participer activement (en parlant et en écoutant activement) au cours, avec un microphone, des haut-parleurs et un écran en parfait état.

49. Si le Participant quitte un cours en plein milieu, arrive en retard ou quitte en avance, ce cours ne pourra pas être comptabilisé pour se qualifier au remboursement du Marathon. La présence au cours des étudiants sera mesurée avec les informations fournies par le rapport de cours du système. En cas de divergences, le rapport de cours produit par le système ainsi que les informations fournies par le professeur seront les seules données que nous utiliserons.

50. Si le Participant n'assiste pas à un cours pour des raisons pour lesquelles le Promoteur n'est pas responsable (que ce soit des problèmes de santé, professionnels, techniques, personnels, liés aux conditions météorologiques, blocages du serveur, ou toute autre raison), le Promoteur ne remboursera pas le cours et le Participant sera automatiquement disqualifié pour le remboursement, peu importe qu'il ait des crédits de cours additionnels du fait de toute circonstance ou non et peu importe tout autre circonstance.

51. Il est de la responsabilité du Participant de s'assurer qu'il a une connexion Internet stable et les paramètres techniques requis. La liste complète des exigences pour participer aux cours en ligne peut être trouvée [ici](#). Lingoda décline toute responsabilité pour les cours suivis avec une connexion 3G ou LTE où la qualité est altérée.

Si le Participant ne peut pas assister entièrement à un cours du fait d'une mauvaise connexion Internet, ou d'autres aspects techniques, y compris des problèmes de microphone ou de haut-parleur, le Promoteur ne remboursera pas ce cours, c'est-à-dire que le Participant sera automatiquement disqualifié pour le remboursement.



52. Tout comportement inapproprié de la part du Participant pendant les cours peut entraîner la disqualification du Participant pour le remboursement. Ceci inclut notamment une conduite abusive, grossière, sexuelle ou dérangeante de quelque manière que ce soit. L'enseignant a le droit de retirer le Participant en tord du cours et, en cas de différend, c'est l'opinion de l'enseignant qui sera prise en compte.

53. Si le cours n'a pas lieu dû à des problèmes techniques de la part du Promoteur, le crédit de cours sera remboursé sous 72 heures et le Participant n'aura pas besoin de prendre un cours supplémentaire ce jour-là. Le cours en question comptera pour le progrès du Participant au Marathon.

Si un crédit de cours est remboursé par le système en raison d'une annulation de la part du Promoteur, il est de la responsabilité de l'étudiant d'utiliser ce crédit de cours une fois le Marathon terminé.

54. Si le Participant ne peut pas se connecter à un cours, il est de sa responsabilité de rapporter le problème (le professeur n'est pas venu/erreur technique) en informant le Promoteur via le formulaire en ligne ou par e-mail sous 48 heures.

Pour signaler le problème à Lingoda, il faut en partie inclure des captures d'écran. Le Participant doit envoyer deux captures d'écran de l'écran entier pour que sa demande soit valide :

Une où l'on peut voir la rubrique "Mes cours" de la plateforme étudiante et l'écran entier (incluant la date et l'heure) et une autre où l'on peut voir le Participant dans la classe, ou essayant d'y accéder, incluant la date et l'heure à l'écran.



Les deux captures d'écran doivent être prises durant les 5 premières minutes suivant le début du cours ou lorsque le problème apparaît - elles ne seront pas acceptées si elles sont prises passé ce délai.

Les signalements sans captures d'écran ne pourront pas faire l'objet d'une investigation plus approfondie et, par conséquent, il sera considéré que la faute n'était pas du ressort du Promoteur.

Après une analyse approfondie et après avoir constaté que le problème provenait du Promoteur, le cours peut être alors considéré comme complété dans le cadre du Marathon. Le Participant n'a pas besoin de prendre un autre cours le même jour pour se conformer au règlement du Marathon.

55. Même si le Participant ne respecte pas toutes les règles du défi, le Participant peut continuer à suivre des cours jusqu'à la fin du Marathon.

APRÈS LE MARATHON

56. Le Participant éligible au remboursement sera notifié par téléphone, e-mail ou courrier postal dans les 45 jours suivant la fin des résultats, et s'il est éligible à un remboursement. Le remboursement suivra, à la discrétion du Promoteur, au plus tard 3 mois après la fin de la promotion. Si le Participant ne répond pas sous 14 jours après notifications de la part du Promoteur, celui-ci se réserve le droit d'annuler le remboursement.

57. Le remboursement sera envoyé dans la même devise et avec la même méthode de paiement utilisée pour payer. Il est de la responsabilité du Participant que la carte de crédit/le compte bancaire qu'il a utilisé soit toujours valide lorsque le Promoteur enverra le remboursement, autrement le remboursement ne peut pas être envoyé.